

BILAN ACTIF

ACTIF (en milliers de dirhams)	30/06/22	31/12/21
ACTIF IMMOBILISE	922.525	948.758
Immobilisations incorporelles	50.580	56.318
Immobilisations corporelles	676.202	713.362
Immobilisations financières	3.420	4.808
Écarts d'acquisition	74.031	81.797
Impôts différés-actif	118.292	92.473
ACTIF CIRCULANT	1.521.899	1.420.800
Stocks et en cours	360.103	340.607
Créances d'exploitation	221.824	324.438
Créances diverses	204.888	88.317
Titres et valeurs de placements	735.084	667.438
TRÉSORERIE - ACTIF	104.641	51.538
TOTAL -ACTIF	2.549.065	2.421.096

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

(en milliers de dirhams)	30/06/22	30/06/21
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 049 346	1 043 062
Ventes de marchandises	198 921	216 924
Ventes de biens et services	907 199	790 207
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 106 120	1 007 131
Variation des stocks et autres produits	-56 774	35 931
CHARGES D'EXPLOITATION	870 572	871 231
Achats revendus et consommés	218 379	240 706
Impôts et taxes	359 055	323 874
Charges de personnel	105 157	89 058
Autres charges d'exploitation	125 748	142 756
Dotations d'exploitation	62 233	74 837
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	178 774	171 831
RÉSULTAT FINANCIER	4 292	7 694
RÉSULTAT COURANT	183 066	179 525
RÉSULTAT NON COURANT	-23 851	207
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	159 215	179 732
Impôts sur les résultats	38 672	58 462
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	7 764	8 898
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	112 779	112 372
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	110 174	108 448
Intérêt minoritaires	2 605	3 924

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dirhams)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'autocontrôle	Réserves consolidées	Résultat net part du Groupe	Total Part du groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
AU 1^{ER} JANVIER 2021	282 965			1 167 549		1 450 514	87 126	1 537 640
Variation de capital	-							
Dividendes distribués				-300 764		-300 764		-300 764
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre				-30 144		-30 144	-64 816	-94 960
Résultat de l'exercice					334 802	334 802	6 304	341 106
Écarts de conversion								
Autres variations								
AU 31 DÉCEMBRE 2021	282 965			836 641	334 802	1 454 408	28 614	1 483 022
AU 1^{ER} JANVIER 2022	282 965			1 171 443		1 454 408	28 614	1 483 022
Variation de capital								
Dividendes distribués				-319 751		-319 751	-4 050	-323 801
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Résultat de l'exercice					110 174	110 174	2 605	112 779
Écarts de conversion								
Autres variations								
AU 30 JUIN 2022	282 965			851 692	110 174	1 244 831	27 169	1 272 000

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2022

Dénomination	Capital social en milliers de DH	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Boissons du Maroc (SBM)	282 965	100,00%	Société consolidante
Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc (SVCM)	117 354	100,00%	Intégration globale
La Clé des Champs	18 000	50,00%	Intégration globale
Euro Africaine des Eaux	130 000	100,00%	Intégration globale
ASAO	200	100,00%	Intégration globale
Maropac	5 500	100,00%	Intégration globale
CMAR	77 771	100,00%	Intégration globale

Communication Financière :

Mise à disposition du Rapport Financier Semestriel

Le Rapport Financier Semestriel au 30 juin 2022 peut être consulté sur le site internet de la société à l'adresse : <https://www.boissons-maroc.com/fr/communication/>

BILAN PASSIF

PASSIF (en milliers de dirhams)	30/06/22	31/12/21
FINANCEMENT PERMANENT	1 484 080	1 693 787
CAPITAUX PROPRES	1 272 000	1 483 020
Capital	282 965	282 965
Réserves consolidées	851 686	836 638
Résultat net de l'exercice	110 178	334 802
Intérêts minoritaires	27 171	28 615
Provisions pour risques et charges	208 840	207 185
Dettes de financement	3 240	3 582
PASSIF CIRCULANT	989 095	674 980
Dettes d'exploitation	246 178	325 389
Dettes diverses	719 400	327 799
Autres provisions	23 517	21 792
TRÉSORERIE - PASSIF	75 890	52 329
TOTAL - PASSIF	2 549 065	2 421 096

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dirhams)	30/06/2022	31/12/2021
Résultat net des sociétés intégrées	112 779	341 106
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Dotations d'exploitation	68 193	119 116
Variation des impôts différés	(25 855)	(1 722)
Plus-values de cessions, nettes d'impôt	(2 106)	(4 118)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	153 011	454 382
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	280 664	185 895
Flux net de trésorerie généré par l'activité (I)	433 675	640 277
Acquisition d'immobilisations	(17 294)	(212 312)
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts	3 422	9 703
Incidence des variations de périmètre		(197 200)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (II)	(13 873)	(399 809)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(319 751)	(300 764)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(4 050)	0
Diminution des immobilisations financières	1 529	5 569
Diminution des dettes de financement	(342)	42 357
Subvention d'investissements		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (III)	(322 614)	(252 838)
Variation de la Trésorerie (I+II+III)	97 188	(12 371)
Trésorerie d'ouverture	666 647	679 018
Variation de la trésorerie	97 188	(12 371)
Trésorerie de clôture	763 835	666 647

NOTES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2022

Faits marquants de l'exercice :

Après une forte reprise de l'activité économique courant 2021 avec une croissance du PIB à plus de 7%, la performance de l'économie du Maroc devrait s'établir à 1,3% en 2022, en raison d'une conjoncture peu favorable, notamment pour le secteur agricole, fortement affecté par le déficit pluviométrique.

Le contexte géopolitique en Europe lié à la guerre en Ukraine continue d'alimenter la montée des cours des matières premières au niveau international. Ces mêmes tensions se font également sentir à l'échelle nationale, avec le renchérissement des denrées alimentaires et des produits pétroliers générant une inflation supérieure à 7% à fin juin 2022.

Face à cet enchérissement du coût de la vie et au recul des revenus agricoles, la consommation des ménages s'est sensiblement contractée durant le premier semestre de l'année 2022.

Le secteur hôtelier et touristique a connu une amélioration notable avec une hausse des recettes sur les six premiers mois de l'année de 206%, par rapport à la même période en 2021, s'établissant à 27,3 milliards de dirhams, selon l'Office des Changes. Les arrivées de touristes se sont élevées à 3,4 millions de touristes au cours du premier semestre de 2022 reflétant une multiplication par 3 des arrivées au cours de la même période en 2021 et, un taux de récupération de 63% par rapport à 2019 d'après la DEPF (DIRECTION DES ÉTUDES ET DES PRÉVISIONS FINANCIÈRES).

L'industrie des boissons a été marquée, durant ce premier semestre, par la suppression totale des droits de douane pour l'importation des produits alcooliques ainsi que la stabilité de ses Taxes Intérieures de Consommation (TIC). À noter sur 2022, l'entrée en vigueur du nouveau taux d'imposition de la Contribution sociale à la solidarité pour les sociétés qui réalisent un bénéfice net supérieur à 40 millions de dirhams qui passe de 3,5% à 5%.

Sur le plan commercial, le premier semestre de 2022, a enregistré :

L'ouverture totale des bars, restaurants, cabarets et la reprise de l'activité hôtelière avec un impact favorable sur les volumes de ventes de l'activité Bière qui progresse de près de 7% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette activité enregistre une très bonne performance sur le marché local avec une évolution positive de 13,8%. Cette croissance a permis d'absorber très largement la baisse de 62% des volumes de vente constatée sur le marché de l'export par rapport à la même période de l'exercice précédent.

L'activité des Vins enregistre un léger recul de 4,0% par rapport à la même période en 2021. Ce repli est dû essentiellement à la conjoncture économique peu favorable qui a impacté le pouvoir d'achat des consommateurs ainsi que l'introduction de vins d'entrée de gamme via l'importation, à la suite de la suppression des droits de douane.

L'activité Nicolas a connu une baisse de son chiffre d'affaires de 7%, conséquence directe de la réouverture totale des bars et restaurants qui a rééquilibré les habitudes de consommer sur place versus de la vente à emporter ; habitudes qui s'étaient fortement développées avec les restrictions sanitaires durant la pandémie.

L'activité EAU enregistre un recul des volumes de vente de 6,7% par rapport à 2021 suite au changement du mix-produits en faveur des petits formats pour répondre à la demande du marché ; notamment avec l'ouverture des hôtels, cafés et restaurants.

Sur le plan opérationnel, la Société des Boissons du Maroc a poursuivi son programme d'investissements durant le premier semestre 2022, se focalisant sur la mise à niveau de ses unités de production et l'amélioration des processus de sécurité alimentaire et environnementale. A noter dans ce domaine, la finalisation du projet de l'automatisation des silos de malt, la rénovation des laboratoires et le lancement du programme de plantation de vignes.

Dans ce contexte, le Groupe réalise, durant ce premier semestre 2022, un chiffre d'affaires consolidé de 1 106,1 MDH en progression de près de 10% par rapport au même semestre de l'exercice 2021 pour l'équivalent de 99,0 MDH, avec un résultat d'exploitation de 178,8 MDH, en progression de 4,0% pour 6,9 MDH et un résultat net part du Groupe de 110,2 MDH en croissance de 1,7 MDH.

1. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les comptes sociaux arrêtés au 30 juin 2022 des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc présentés au niveau de la Méthodologie Relative aux Comptes Consolidés établis par le Conseil National de la Comptabilité.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

1.1 Principes et méthodes de consolidation

(a) Méthodes utilisées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Ce contrôle est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 40%, lorsqu'aucun autre actionnaire ne détient une fraction des droits de vote excédant 40%.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote.

(b) Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique « Provision sur écarts d'acquisition » et repris en résultat sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

(c) Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères

Le périmètre de consolidation n'inclut aucune filiale étrangère.

1.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

(a) Immobilisations en non-valeurs

Elles sont constituées essentiellement de frais préliminaires et de charges à répartir sur plusieurs exercices et sont amorties intégralement dès la première année.

(b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans.

(c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, ou de réévaluation le cas échéant.

L'amortissement économique correspond à l'amortissement linéaire. Pour les filiales utilisant le mode dégressif, la différence d'amortissement résultant de l'application de cette méthode par rapport à celle du linéaire est retraitée en consolidation.

Les principales catégories d'immobilisations sont amorties selon les durées de vie suivantes :

Catégorie d'immobilisations	Durée de vie
Constructions	20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	10 ans
Emballages récupérables (bouteilles - casiers - palettes)	5 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel publicitaire	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Autres immobilisations	10 ans

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien.

Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives.

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

(d) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées. Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

(e) Stocks

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, selon les activités, au coût moyen pondéré. Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

(f) Créances

Les créances (ainsi que les dettes) sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès l'apparition d'un risque de non recouvrement.

Une provision statistique est pratiquée selon les règles suivantes :

Plus de 360 jours	100%
Plus de 180 jours	80%

Les créances (ainsi que les dettes) libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes donnent lieu à constatation d'une provision.

(g) Titres et valeurs de placement

Cette rubrique comprend des titres acquis en vue de réaliser un placement. Ils sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

(h) Provisions réglementées

Les provisions réglementées à caractère fiscal sont annulées en consolidation.

(i) Retraitement des impôts

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Les reprises des provisions à caractère fiscal ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés dans le cas où ces dernières sont utilisées conformément à leur objet et sont donc définitivement exonérées d'impôt.

2. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DES COMPTES CONSOLIDÉS

2.1 Capitaux propres consolidés - part Groupe

(Exprimés en millions de Dirhams)	2022	12/2021
Capitaux propres au début de l'exercice	1 454,4	1 450,5
Dividendes versés	(319,7)	(300,7)
Autres Variations		(30,2)
Résultat de l'exercice - part du Groupe	110,2	334,8
Capitaux propres à la fin de l'exercice	1 244,9	1 454,4

2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

(Exprimées en millions de Dirhams)	30 juin. 2022		12/2021	
	Valeur Brute	Amort. & Provis.	Valeur Brute	Valeur Nette
Immobilisations incorporelles	110,4	59,8	50,6	56,3
Immobilisations corporelles	2 108,8	1 432,6	676,2	713,4
	2 219,2	1 492,4	726,8	769,7

(a) Variation des immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes)

(Exprimée en millions de Dirhams)	12/2021	Var. Périmètre	Mouvements	Acquisitions	Cessions	2022
Immob. incorporelles	109,7			0,7		110,4
Immob. corporelles	2 100,4			16,4	(8,0)	2 108,8
	2 210,1		0,0	17,1	(8,0)	2 219,2

2.3 Écarts d'acquisition

(Exprimés en millions de Dirhams)	2022	12/2021
Écart d'acquisition sur SBM	72,3	83,4
Écart d'acquisition sur SVCM	7,6	10,2
Écart d'acquisition sur EAE	2,0	6,0
Dotations de l'exercice	(7,8)	(17,8)
Écart d'acquisition net	74,1	81,8

2.4 Immobilisations financières

(Exprimées en millions de Dirhams)	2022	12/2021
Titres de participation		0,0
Prêts immobilisés	0,7	2,2
Autres immobilisations financières	2,7	2,6
	3,4	4,8

2.5 Intérêts minoritaires

(Exprimés en millions de Dirhams)	2022	12/2021
Intérêts minoritaires au début de l'exercice	28,6	87,1
Dividendes versés	(4,0)	(0,0)
Intérêts minoritaires - Résultat de l'exercice	2,6	6,3
Autres variations		(64,8)
Intérêts minoritaires à la fin de l'exercice	27,2	28,6

2.6 Provisions pour risques et charges

a) Provisions pour risques et charges

Ces provisions correspondent à la prise en compte des risques courus par les filiales et connus en fin de période.

(Exprimées en millions de Dirhams)	2022	12/2021
Provisions durables pour risques et charges	190,1	188,4
Autres provisions pour risques et charges	23,5	21,8

b) Provisions pour impôts différés

(Exprimées en millions de Dirhams)	2022	12/2021
Provision pour impôts différés	18,8	18,7

2.7 Créances d'exploitation et créances diverses

(Exprimées en millions de Dirhams)	2022	12/2021
Créances d'exploitation	251,4	357,6
Provisions pour dépréciation	(29,6)	(33,2)
Créances d'exploitation	221,8	324,4
Créances diverses	207,7	89,9
Provisions pour dépréciation	(2,8)	(1,6)
Créances diverses	204,9	88,3

2.8 Impôts sur les bénéfices

(Exprimés en millions de Dirhams)	2022	06/2021
Impôts courants	64,5	59,0
Impôts différés*	(25,8)	(0,6)
	38,7	58,4

* La variation de l'impôt différé au cours de ce premier semestre 2022 est principalement liée à l'activation de l'impôt différé sur les déficits de la société CMAR.

2.9 Résultat non courant

(Exprimé en millions de Dirhams)	2022	06/2021
Plus-values nettes sur cessions d'actifs	3,0	3,6
Dotations nettes des reprises de provisions	(3,1)	4,7
Autres produits/charges non courants nets	(23,7)	(8,1)
	(23,8)	(0,2)

2.10 Chiffre d'affaires par société

(Exprimé en millions de Dirhams)	2022	06/2021
SBM	992,5	877,8
SVCM	49,5	61,3
LA CLE DES CHAMPS	63,8	67,8
EAE	0,1	0,2
CMAR	0,2	
	1 106,1	1 007,1

3. INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Liste des sociétés consolidées

Société	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthodes de consolidation
SBM	100,00%	100,00%	Société mère.
MAROPAC	100,00%	100,00%	I.G.
LA CLE DES CHAMPS	50,00%	50,00%	I.G.
SVCM	100,00%	100,00%	I.G.
EAE	100,00%	100,00%	I.G.
ASAO	100,00%	100,00%	I.G.
CMAR	100,00%	100,00%	I.G.

Méthodes de consolidation :

I.G. : Intégration globale

4. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES

- ▶ Contrat de coopération commerciale et logistique entre SBM et CDC (annule et remplace la convention du 15 juin 2020)
- ▶ Convention de gestion de trésorerie Intra-groupe entre MDI, SBM et ses filiales (EAE, CDC, SVCM et Maropac)
- ▶ Convention d'assistance entre SBM et CMAR
- ▶ Convention de licence de marque Perlforth entre SBM et BGI Trade Mark
- ▶ Convention d'émission d'obligations entre SBM et CMAR
- ▶ Conventions d'assistance générale entre SBM /SVCM/ CDC/EAE
- ▶ Contrat cadre de licences et de prestations informatiques entre SBM et la société ICUBE
- ▶ Contrat cadre de licences et de prestations informatiques entre SBM et la société Bev IT
- ▶ Convention de rémunération de garantie entre MDI et SBM
- ▶ Conventions de bail entre SBM / CDC Magasin Casablanca : le contrat prévoit la location de SBM à CDC d'un magasin Nicolas à Casablanca ;
- ▶ Conventions de bail entre SBM / CDC à CDC Magasin Rabat : contrat établi en novembre 2007 prévoit la location de SBM à CDC d'un magasin Nicolas Rabat ;
- ▶ Conventions de bail entre SBM / CDC Magasin Marrakech : contrat établi en décembre 2009 ; un avenant a été signé le 27 mai 2019 prévoit une modification du loyer ;
- ▶ Conventions de concession de licences de marques Heineken avec SBM
- ▶ Convention d'assistance générale de MDI en profit SBM
- ▶ Convention de ventes des vins Nicolas entre SBM et CDC (convention non écrite)
- ▶ Convention de mise à disposition du personnel entre SBM et CDC (convention non écrite)
- ▶ Convention de ventes des produits «eaux» entre EAE et SBM (convention non écrite)
- ▶ Convention de ventes des produits «vins» entre SVCM et SBM (convention non écrite)
- ▶ Contrat de prestation de service par SBM à ICUBE.

5. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

RAS.

6. EFFECTIF

L'effectif à fin juin 2022 est de 1 112 personnes contre 956 à fin 2021.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

Exercice du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022

I Synthèse des masses du bilan				
MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation (a-b)	
			Emplois (c)	Ressources (d)
1 Financement permanent	2 026 591 845,56	2 192 668 587,59	166 076 742,03	
2 Moins actif immobilisé	1 705 697 184,67	1 742 809 733,16		37 112 548,49
3 = Fonds de roulement fonctionnel (1-2)	(A) 320 894 660,89	449 859 854,43	128 964 193,54	
4 Actif circulant	1 153 609 742,68	1 043 035 482,16	110 574 260,52	
5 Moins passif circulant	859 655 707,70	588 707 751,82		270 947 955,88
6 = Besoins de financement global (4-5)	(B) 293 954 034,98	454 327 730,34		160 373 695,36
7 = Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)	26 940 625,91	(4 468 875,91)	31 409 501,82	

II Emplois et Ressources				
	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT				
Capacité d'autofinancement	(A)	(125 873 458,45)		(144 806 327,20)
- Distribution de bénéfices		193 877 330,55		155 136 890,80
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS	(B)	5 836 708,08		8 175 161,78
Cession d'immobilisations incorporelles				
Cession d'immobilisations corporelles		4 363 716,67		6 212 058,30
Cession d'immobilisations financières				
Diminution des titres de participation				
Récupération sur créances immobilisées		1 472 991,41		1 963 103,48
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	(C)			
Augmentations de capital, apports				
Subventions d'investissement				
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (nette des primes de remboursement)	(D)			
II TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		(120 036 750,37)		(136 631 165,42)
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS				
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(E)	8 927 443,17	63 369 730,00	
Acquisition d'immobilisations corporelles		139 416,56	19 511 153,23	
Acquisition d'immobilisations financières		8 633 024,64	43 738 576,77	
Augmentation des créances immobilisées		155 001,97	120 000,00	
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES	(F)			
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT	(G)			
EMPLOIS EN NON-VALEURS	(H)			
II TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		8 927 443,17	63 369 730,00	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)			160 373 695,36	252 451 773,15
IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE		31 409 501,82	52 450 877,73	
TOTAL GÉNÉRAL		40 336 944,99	40 336 944,99	115 820 607,73

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Du 01 janvier 2022 au 30 juin 2022


NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
"I. Changements affectant les méthodes d'évaluation"	NEANT	NEANT
"II. Changements affectant les règles de présentation"	NEANT	NEANT

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2022

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2022



Fidarc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui, Casablanca



PwC Maroc
Lot 57, Tour CFC - Casa Anfa
20220 Casablanca

Société des Boissons du Maroc (SBM)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX 30 JUIN 2022


En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Société des Boissons du Maroc (SBM) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion et le tableau de financement relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire, qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 1 856 964 269 MAD dont un bénéfice net de MAD 152 151 277 relève de la responsabilité des organes de gestion de la société. Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le Conseil d'Administration le 27 septembre 2022, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.


Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société des Boissons du Maroc arrêtés au 30 juin 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 28 septembre 2022


Les Commissaires aux Comptes




Faïçal Mekouar
Associé



Mounisf Ighiouer
Associé



Fidarc Grant Thornton
L'instinct de la croissance



PwC Maroc
Lot 57, Tour CFC - Casa Anfa
20000 Casablanca

GROUPE DES BOISSONS DU MAROC (Groupe SBM)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2022


Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire des comptes consolidés de la Société des Boissons du Maroc et ses filiales (Groupe SBM) comprenant le bilan consolidé, le compte de produits et de charges consolidés, l'état de variation des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidé et une sélection de notes annexes couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 1 272 000 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 112 779 KMAD. Cette situation intermédiaire a été établie le 27 septembre 2022, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire du bilan consolidé, du compte de produits et charges consolidé, du périmètre de consolidation et de la sélection de notes annexes ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.


Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société des Boissons du Maroc et de ses filiales (Groupe SBM) au 30 juin 2022, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 28 septembre 2022

Les Commissaires aux Comptes



Faïçal Mekouar
Associé



Mounisf Ighiouer
Associé